

Un héritage... et un travail de Romains

Selon la légende, c'est vers l'an 300 que le **Grand Saint-Martin**, venant se fixer en Touraine, avait rapporté, des confins de l'Europe centrale, une plante délicate. Il avait choisi comme étui, pour la protéger, un os d'oiseau. Au cours du voyage, la plante prit de la force et il dut la changer d'écrin ; il la plaça dans un os de lion, puis dans celui d'un âne. Arrivé à Vouvray, il repiqua la plante qui prospéra... Ainsi s'explique l'introduction de la culture de la vigne en Touraine.

Une belle légende... malheureusement contestée par les historiens. Les textes anciens et les découvertes archéologiques témoignent d'une implantation certainement antérieure. Elle remonterait aux I^{er} et II^e siècle de notre ère, et serait le fait des incontournables **Romains**, n'en déplaise à Astérix, cet incorrigible buveur de cervoise !

Par la suite, la propagation du vignoble se fait rapidement. Elle est cette fois sans conteste liée au **christianisme**. Boisson liturgique par excellence, le vin est devenu indispensable à la célébration de la messe. Il est donc obligatoire pour chaque paroisse de cultiver quelques rangées de ceps sur son territoire.

Monnaie, comme beaucoup de villages en Touraine possède un vignoble depuis des temps très anciens. Le célèbre historien, Philippe Ariès, pense que la culture de la vigne à Monnaie s'est surtout propagée à partir de la **Renaissance**, se développant à partir des grandes propriétés nobles, ou bourgeoises qui s'installent alors sur le plateau. Elle a entraîné un morcellement de la propriété, mais aussi un accroissement de la population en raison des soins intensifs qu'elle nécessite.

De multiples baux ruraux, mais aussi les nombreux inventaires des titres et redevances dues aux religieux attestent, dès le XVI^e siècle, la présence de la vigne dans notre commune, et les noms de lieux sont révélateurs : le clos Pineau, le clos du Châtaignier, le clos de la Perruche (les Perruches sont des sols riches en silex et favorables à la vigne), le clos de la Boivin ou Boyrie... Les riches propriétaires confient souvent l'exploitation de leurs vignes à des « closiers » qui les cultivent moyennant le logement et un salaire en nature ou en argent.

Cependant, la vigne n'est pas à Monnaie la culture dominante, et peu nombreux sont les vigneron exerçant la profession de viticulteur à part entière. Un document de la **période révolutionnaire**, conservé à la mairie de Monnaie, a établi en 1791 la liste de tous les feux (foyers) qui doivent payer, cette année là, la contribution mobilière. Sur les 226 foyers recensés, on relève parmi les professionnels de la terre : 44 laboureurs, 5 fermiers, 4 bordagers, 50 journaliers et seulement 7 vigneron, ce qui est relativement peu.

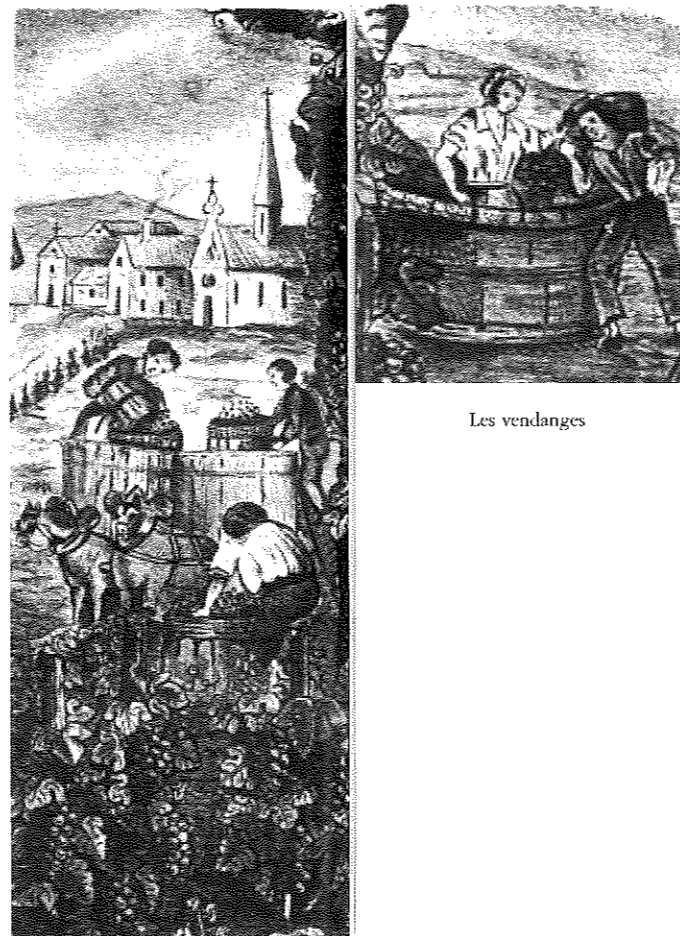
Une situation confirmée par un autre document légèrement postérieur. Il s'agit d'une enquête organisée par le ministère de l'Intérieur en 1806-1808, donc sous le **Premier Empire**. Le canton de Vouvray y est présenté comme « *un pays du vignoble en exceptant quelques communes comme Monnay et Chanceaux où la culture des bleds est dominante...* ».

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître l'état du vignoble français. Chaque commune du département doit fournir, sur la demande du Préfet, des renseignements précis concernant la culture de la vigne sur son territoire : superficie cultivée, plants utilisés, rendements... Voici ce que nous avons relevé pour Monnaie : on apprend que la



La taille de la vigne : un travail long et minutieux...

mais Dieu vous donne une bonne récolte !



Les vendanges

commune ne comprend alors que 30 ha de vignes, ce qui est peu, surtout si on compare ces chiffres à ceux des autres communes du canton, notamment Vouvray qui en déclare 644 ha. Il est précisé qu'il s'agit essentiellement de vigne blanche (« **on ne cultive point ou très peu de plant de raisin rouge** »), avec comme cépages le gros et le menu pineau, plants également utilisés à Vouvray. Il est ajouté que l'on donne ici **3 façons aux vignes** : hormis la **taille** qui a lieu entre janvier et mars, il est pratiqué 2 façons de bêche :

- une pour « **lever les vignes** » : après les vendanges on chausse les ceps en prenant la terre dans les rangs et en l'accumulant au pied de la vigne,
- une pour les rabattre : c'est le **déchaussage**, c'est-à-dire que l'on ramène alors la terre au milieu du rang, opération qui a lieu au printemps.

En juin on procède à l'**accolage** des pampres autour des échals. Quant aux **vendanges**, elle ont lieu à l'automne généralement début octobre, quand le soleil daigne dorer les grappes, mais tout dépend des années. En 1792, il faut les retarder au 22 octobre « *vu le mauvais temps et le défaut de maturité des raisins* ». De plus, jusqu'à la Révolution, nul n'a le droit de commencer à vendanger avant que la date n'en ait au préalable été fixée par l'assemblée de la majorité des propriétaires, réunis « *devant la principale porte d'entrée de l'église* »... c'est le **ban des vendanges**.

Tous ces travaux longs et pénibles ont été pendant longtemps effectués à la main. Le terroir à Monnaie ne semble pas des plus propices. Les terrains sont signalés comme pierreux, et le produit moyen à l'hectare n'est que de 3 pièces de vin par an, soit 8 hectolitres, ce qui est très inférieur au rendement moyen du canton de Vouvray évalué à 14 hectolitres à l'hectare. De plus, il est signalé, en 1808, que « *les produits des vignobles en cette commune doivent être comptés pour rien ou du moins pour très peu ; les façons et les frais de culture en absorbent le revenu* »... Enfin, le vin est qualifié d'« *une qualité en dessous de la médiocre* ».

Un bilan somme toute assez négatif en ce début de XIX^e siècle !

La progression du vignoble au cours du XIX^e siècle

Malgré tout, la culture de la vigne semble avoir bien progressé sur la commune au cours du siècle dernier. De nouvelles statistiques sont en effet publiées en 1910, donc un siècle plus tard. Il s'avère qu'à Monnaie, la surface consacrée à la vigne a considérablement augmenté puisqu'elle atteint alors 250 ha, soit une superficie 8 fois plus importante qu'en 1808, et les rendements se sont bien améliorés : ils sont désormais évalués à 30 hl par ha.

La commune de Vouvray connaît la même évolution avec alors plus de 900 ha de vignes en 1910, et une récolte moyenne de 44 hl par ha.

Donc un phénomène qui semble toucher l'ensemble du vignoble tourangeau dont l'extension maximale se situe vers 1888. Il couvre alors 63 400 ha. L'évolution des méthodes culturales, avec notamment la pratique du labourage à cheval, mais aussi l'augmentation de la consommation de vin de qualité courante ont certainement alors

beaucoup contribué à son extension. Selon Jean Proveux, la vigne s'est notamment beaucoup développée sur les plateaux, afin de satisfaire une consommation familiale. Il s'agit de petits propriétaires et de journaliers qui cherchent avant tout à produire leur vin, bien souvent très ordinaire. Sur les 154 exploitants recensés à Monnaie en 1908, 129 ont moins de 2 hectares de vignes !

Pour la commune de Monnaie, un plan conservé à la Mairie nous permet de localiser géographiquement les parcelles occupées par la vigne. Il s'agit de coteaux bien exposés situés à proximité du bourg comme La Pierre à Bidault, La Pierre à Durand, La Fontaine... mais on en trouve aussi sur la route de Langennerie, près de La Bouquinière et surtout en limite de Vernou : Les Perrés, La Calourie...

La calamités naturelles et les prédateurs

La culture de la vigne n'est pas de tout repos et exige, plus que toute autre encore, une très grande vigilance. Les vigneron ont bien sûr de tout temps redouté les intempéries : la trop grande sécheresse, l'excès d'humidité, les grêles dévastatrices et surtout les gelées printanières tardives, toujours possibles dans nos régions tant que les redoutables Saints de Glace ne sont pas passés...

Mais il faut aussi faire face à tous les prédateurs. A plusieurs reprises, aux XVIII^e et XIX^e siècles, on doit interdire aux gens du bourg l'accès des vignes, surtout durant la période de maturité des grains, pour cause de grappillage. Ainsi en 1769 « défenses sont faites à toutes personnes d'aller et envoyer leurs femmes, enfants, serviteurs ou domestiques dans les vignes... d'y cueillir n'y faire cueillir aucun herbier, verjus ni raisin, peine contre chacun des contrevenants de 20 livres d'amende... ».

Bien tentantes sont en effet les grappes gorgées de soleil ; elles font le délice des hommes... et des animaux. Au XIX^e siècle, de nombreuses plaintes sont déposées pour signaler les dégradations causées par les volailles laissées en liberté, surtout à proximité des habitations, et les chiens qui mordent les grappes et les abîment. Le garde champêtre doit y veiller et organiser les rondes la nuit.

Et puis il y a aussi tous les parasites qui se déchaînent sur le vignoble, surtout à la fin du XIX^e siècle. Le phylloxéra s'abat sur la Touraine et ouvre l'ère des désastres. Introduit accidentellement par des plants d'origine américaine, il est signalé avant 1880 dans la région et fait encore des ravages durant la dernière décennie du XIX^e siècle, détruisant la moitié des plants. Une calamité qui va obliger les exploitants à reconstituer à partir de 1894 entièrement leur vignoble en utilisant des plants américains, résistant à la maladie, ce qui sera pratiquement achevé vers 1900. Cette reconstitution inquiète alors beaucoup les récoltants qui craignent que le greffage ne nuise à la qualité de la production. Heureusement 20 ans plus tard, A. Chauvigné, grand spécialiste des vignoble et secrétaire Perpétuel de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, rassure la profession dans un ouvrage publié en 1913. Il y affirme que les nouveaux vins ont atteint la qualité de ceux produits par l'ancien vignoble franc de pied.

Donc une crise à peu près surmontée au début du siècle, mais bientôt suivie par de nouvelles calamités :

- l'effondrement des cours du vin en 1906-1907,
- une nouvelle alerte aux parasites en 1910 avec la cochyliis, sorte de papillon blanc qui ravage à nouveau le vignoble de Vouvray et fait chuter la production de façon sensible à Monnaie.

SPÉCIALITÉ DE VIGNES AMÉRICAINES
et Franco-Américaines

—*—

GOUIN-GOUPY

Propriétaire-Viticulteur

A MONNAIE

(Indre-et-Loire)

—*—

En-tête de facture de la maison GOUIN-GOUPY, viticulteurs à Monnaie et spécialistes de vignes américaines (1907)

Les activités liées à la vigne

Non seulement elle emploie une main d'œuvre importante, mais elle fait vivre quantité de petits métiers comme les tonneliers, les fabricants d'articles de cave, mais aussi les professions spécialisées dans le commerce et le transport du vin.

Parmi les marchands de vin établis à Monnaie au début du siècle, il faut signaler E. Leclerc, installé rue Nationale, Propriétaire viticulteur (il exploite 4 à 5 ha), il est aussi négociant en vins et approvisionne les cafés, restaurants et épiceries de la région.



En-tête de facture de la maison BLANCHARD, commissionnaire en vins

Il y a aussi la maison Blanchard, propriétaire et commissionnaire en vins.

SPÉCIALITÉ DE VINS DE TOURAINE

MÉDAILLE DE VERMEIL
Concours de
BLOIS 1883

BLANCHARD

PROPRIÉTAIRE
Commissionnaire en Vins
A MONNAIE (Indre-et-Loire).

EXPOSITION UNIVERSELLE
Paris 1889
MÉDAILLE D'ARGENT

Les réclamations doivent être faites
par retour du courrier.

Monnaie, le 28 Sept 1891

Il convient de rappeler aussi que de nombreuses auberges et cabarets se sont établis le long de la grand'route, et profitent du passage pour écouler la production locale...

Une consommation pas toujours appréciée par les autorités ecclésiastiques... à Monnaie l'alcoolisme et les beuveries sont dénoncés dès le XVIII^e siècle car ils empêchent les paroissiens de remplir leur devoir pascal. Ce fléau a d'ailleurs obligé en 1768 l'archevêque de Tours, Henry, à publier une ordonnance un peu particulière : « *nous ordonnons qu'on ne donne point à boire aux habitants dans les cabarets pendant les offices de la paroisse* »... Ce qui amena Louis PIEDOR, notaire et procureur fiscal de la châtellenie de Monnaie à effectuer à plusieurs reprises des contrôles surprises dans les différents cabarets de la paroisse, notamment en 1775 et 1777. Visites peu appréciées des aubergistes, si on en juge par le compte rendu dressé en 1777 suite à une « descente » opérée le 27 avril à l'auberge du Plat-d'Étain. Voilà les faits relatés par l'homme de loi :

« *Ce jour d'hui, deux heures et demie de relevée, les vêpres se célébraient en l'église de cette paroisse, accompagné du sieur FILLET, greffier de cette châtellenie, nous nous sommes transporté chez François MICHAU, cabarettier, où nous avons trouvé René BARAT, son fils et un compagnon maçon, tous trois attablés autour d'une petite table sur laquelle était une nappe, trois verres et une chopine de terre ; ayant demandé à la femme du dit MICHAU qui était alors dans la dite maison pourquoi est ce qu'elle donnait à boire pendant les vêpres, à quoi elle aurait répondu que les trois particuliers ci-dessus nommés ne buvaient pas et, pour le justifier, elle aurait pris la chopine qui était sur la table et l'a présentée au Sieur FILLET son bras tendu en lui disant : c'est toi qui me joue ce tours là, fous le camp d'ici, foutu gredin, à laquelle femme MICHAU et aux dits 3 particuliers avons déclaré notre procès verbal à l'effet de les faire condamner à l'amende proportionnée à leur contravention... »*

La fin du vignoble à Monnaie

Le XX^e siècle sonne le glas de la culture de la vigne à Monnaie. Plus grave que la maladie : la qualité insuffisante du vin, qui est responsable de la régression du vignoble sur la commune.

Dès le début du XX^e siècle en effet, les producteurs de Vouvray partent en guerre contre l'utilisation abusive de l'appellation. Ils dénoncent le fait que beaucoup de producteurs du département ont tendance à baptiser « Vouvray » la plupart des blancs produits. Dès 1909, une réunion des maires et membres des Syndicats de Vouvray, Rochecorbon et Vernou a lieu à la préfecture pour la délimitation du cru « Vouvray ». A l'issue de celle-ci, une liste des communes retenues pour porter cette appellation est dressée, mais Monnaie n'y figure pas... Par la suite, une loi est votée le 6 mai 1919. Elle met en place la protection des appellations d'origine des vins et eaux de vie, obligeant les viticulteurs à déclarer quelle appellation ils comptent donner à leur vin.

Faute d'appartenir à l'honorable famille de son célèbre voisin, le vin de Monnaie doit bientôt se contenter d'une autre appellation contrôlée, désignée sous le nom de « Coteaux de Touraine ». Plus anonyme...

Dès lors, la surface consacrée à la vigne va régresser. Un recul qui se confirme après la seconde Guerre Mondiale. Des statistiques ont pu être établies à partir de données relevées dans les Archives Municipales. (tableaux 1 et 2)

Tableau 1 : Superficie cultivée en vigne et production totale de vin par années à Monnaie (1948-1999)

Année	Superficie (ha)	Production (hl)	
		Rouge/Rosé	Blanc
1948	159	3745	1136
1973		711	158
1983		556	65
1988		261	71
1993	11	226	26
1996	8	185	16
1997	6	181	7
1998	6	168	7
1999	6	95	6

Tableau 2 : Nombre d'exploitants cultivant de la vigne sur la commune de Monnaie (1908-1999)

Surface cultivée	1908	1948	1993	1996	1997	1998	1999
moins de 1 ha	78	228	34	24	20	17	13
de 1 à 2 ha	51	40		1	1	1	1
de 2 à 3 ha	13	6					
de 3 à 4 ha	7	1					
plus de 4 ha	5	2					
Total	154	277	34	25	21	18	14

A la lecture de celles-ci, on constate que les exploitants produisent surtout du vin rouge ou rosé, et très peu de blanc. Les vins produits sont de consommation courante et très peu obtiennent le label AOC ou Vouvray. Néanmoins le Dictionnaire des Communes de Touraine signale qu'« *autour des Perrés, on produit toujours un excellent vin blanc, proche comme qualité de son célèbre voisin le Vouvray* ».

Les superficies cultivées en vigne passent de 159 ha en 1948, à 6 ha en 1999, et la production de vin de 4880 hl à 100 hl pour la même période. Parallèlement la superficie des exploitations a diminué (la plupart font moins de 1 ha depuis le début des années 90), et le nombre des exploitants a considérablement chuté. Encore très nombreux en 1948 (277), ils ne sont plus qu'une centaine dans les années 80. Parmi les viticulteurs qui commercialisent alors encore leur vin, il convient de citer Marcel Foreau, Albert Juignet, Jean Boisseau et André Changobert. La plupart ont disparu et aujourd'hui, ils ne sont plus que quelques uns à maintenir la tradition.

La vigne a partout cédé le terrain à d'autres cultures, ou le plus souvent, à la construction de pavillons, surtout à proximité du bourg. Il est devenu plus rentable pour les exploitants agricoles de vendre leurs champs pierreux comme terrains à bâtir, que de s'obstiner à produire un vin aux débouchés limités, d'où une modification rapide du paysage au cœur même du centre bourg. Ainsi dans les années 50-60, le coteau situé derrière la mairie était encore couvert de vignes... cet espace est aujourd'hui entièrement bâti, occupé par des constructions HLM, la maison médicale et différents pavillons.

Même constat pour les terrains de Pierre à Bidault où les anciennes loges de vignes ont complètement disparu derrière les pavillons nouvellement construits.



Le coteau recouvert de vignes, derrière la Mairie (photo des années 50)

A Monnaie, Saint-Vincent, le saint patron des vignerons, n'a pu résister à la mort du vignoble. Il y était pourtant très honoré, comme dans toutes les paroisses viticoles, jusqu'à la 2^e guerre mondiale. Comme le relate un article paru dans la NR du 26 janvier 1989, il avait sa statue dans l'église (elle se dressait à l'entrée de la chapelle de la Vierge) mais celle-ci a depuis longtemps pris le chemin des antiquités..., et tous les ans la Saint-Vincent était l'objet d'une procession autour de l'église et d'un banquet, l'équivalent, dans la commune de Saint-Éloi pour les laboureurs...

« *Le soleil de la Saint-Vincent fait boire les vignerons jusqu'à leur serpette* » disait-on jadis... Mais la tradition n'a pas résisté à la guerre : en 1939, MM. Armand Barrault et Robert Beaumont seront les derniers présidents d'une fête aujourd'hui tombée dans l'oubli.

Les derniers témoins du vignoble à Monnaie

Les loges de vigne (celle située près de la Maison-Rouge est reproduite en couverture)

Petites maisonnettes de pierre blanche, couvertes de tuiles ou d'ardoises, à la façade ornée d'une treille de chasselas, elles servaient d'abris et de cuisine aux vignerons. Parfois flanqués d'une écurie, ces logis miniatures n'ont qu'une pièce unique, équipée d'une cheminée. Aujourd'hui elles ont plutôt triste figure... abandonnées au milieu des champs où poussent encore quelques pieds de vigne folle, croulant sous le lierre, elles sont les rares témoignages du passé viticole de la commune. Pour combien de temps encore ? À moins que quelques amoureux de vieilles pierres n'entreprennent leur restauration...

Les caves creusées dans le roc.

La Bouquinière, petit hameau situé en limite de Parçay-Meslay, offre au promeneur en quête de découverte, un paysage plutôt inhabituel à Monnaie : celui de caves assez profondes, creusées dans le coteau, et jalonnées de petits puits troglodytes encore pourvus de leurs manivelles. Ces cavernes d'Ali Baba ne livrent pas facilement leurs trésors, bien protégés derrière les grilles, mais elles renferment encore, paraît-il, quelques vieux fûts... que « la part des anges » n'a peut-être pas encore entièrement vidés...



Les caves de la Bouquinière (photo M. Grez)

Sources

Archives Municipales de Monnaie : séries 3 F6, 3F3
Archives Départementales d'Indre-et-Loire : liasses 107 B 12,7 M 186, 187 et 198
Archives de l'office notarial de Monnaie
Articles de la Nouvelle République sur Monnaie

Références bibliographiques

Y. Bobanaux « L'évolution actuelle du vignoble tourangeau » Revue Norois n° 53 - Janvier mars 1967
A. Chauvigné « Le vignoble de Touraine » Paris 1913
J. Proveux « Les vins de Touraine, les vins de la Loire... » Montalba 1979
J.-M. Couderc « Dictionnaire des Communes de Touraine » 1987
P. Ariès « Histoire des populations françaises Points Histoire » 1971

Nous remercions M^{mes} Changobert et Leclerc pour leurs précieux témoignages, ainsi que Maurice Grez pour sa participation photographique.

Nous remercions Marina Bonnart, archiviste, qui nous a aidées dans notre recherche de documents aux archives de la ville de Monnaie.

Claude DELAGE et Jacqueline VERGER

